

# Avesnes' Actu

Octobre 2023



UNE VILLE ANIMÉE



## Informations pratiques

### MAIRIE

1 rue Neuve 62810 Avesnes-le-Comte

Horaires d'ouverture :

Tous les matins de 8h à 12h (sauf Mercredi de 10h à 12h)

Mardi et Mercredi de 13h30 à 17h30

Vendredi de 13h30 à 16h30

03.21.60.67.00

Astreinte : 06.72.61.17.77

Le samedi, dimanche et jours fériés

### Rencontre des élus :

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le mercredi de 16h à 18h30, le jeudi de 17h à 18h30 et le vendredi après-midi.

Les adjoints et conseillers délégués reçoivent également sur rendez-vous.

### Médiathèque André BIGUET :

Lundi de 14h à 17h00

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30

Vendredi de 15h à 19h

Samedi de 9h à 12h et 14h à 17h

03.21.58.04.98

### Permanence du conciliateur de justice

Monsieur Hubert VICTOR

Sur rendez-vous - 03.21.60.67.00

### Mairie Annexe

6 rue de la Poste - 62810 Avesnes-le-Comte

Permanences associatives :

**Recherches généalogiques :** 1er et 3ème lundi du mois de 14h à 17h

**France victime :** Le vendredi de 8h à 12h  
03.21.71.62.00

**SIAO :** Le 4ème mardi du mois de 13h30 à 17h30  
07.60.10.69.62

**ATPC :** Le vendredi de 13h30 à 17h30  
03.21.63.74.74

**K-d'ABRA :** Sur rendez-vous le lundi de 13h30 à 17h30 - 06.81.56.53.59

**FJEP Pas en Artois :** Sur rendez-vous le mardi de 8h à 12h - 03.21.55.72.68

**Plateforme des aidants :** Sur rendez-vous le vendredi de 13h30 à 17h30 - 03.21.47.07.70

### M.D.S de l'Arrageois

PMI / Assistance Sociale :

Site d'AVESNES-LE-COMTE

24 Grand Rue - 62810 Avesnes-le-Comte

03.21.16.10.30



**Directeur de la publication**

Sébastien BERTOUT

**Conception et réalisation**

Synergie communication



## Vie Pratique

### Recensement de la population

La commune sera concernée en début d'année 2024 par l'enquête de recensement organisée par l'INSEE.

Ainsi du 18 Janvier au 17 Février, des agents recenseurs recrutés par la commune iront à votre rencontre pour vous expliquer et vous accompagner dans les démarches à réaliser.

Nouveauté par rapport au dernier recensement réalisé en 2018, les enquêtes pourront se remplir directement en ligne. Mais les formulaires papier continuent d'exister.

Le recensement permet de comptabiliser la population mais aussi de mieux connaître les besoins des habitants. Participer au recensement est obligatoire. Et c'est très important pour la commune car de nombreuses dotations versées par l'Etat dépendent directement des résultats du recensement.

Des informations complémentaires seront diffusées dans les prochaines semaines.



### Autorisation de Travaux

Si vous souhaitez réaliser des travaux (toiture, clôture, modification de façade, peintures extérieures, vérandas, carport...), pensez à vous renseigner en mairie avant de les commencer.

En effet, la commune est régie par différentes règles en matière d'urbanisme : celles définies par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) au niveau de la Communauté de Communes et celles liées au classement « monument historique » de l'église St Nicolas pour lequel l'Architecte des Bâtiments de France émet un avis ou des recommandations.

En fonction de ces différents règlements, vos travaux doivent répondre à différentes règles (hauteur, couleur, matériaux...) qui s'imposent à tous.

Réaliser ce type de travaux sans autorisation et sans respecter ces différentes règles peut vous exposer à devoir refaire vos travaux voir à des amendes. Aussi avant même de commander vos matériaux, il est important de venir vous renseigner en mairie, où les agents ou les élus pourront vous accompagner dans les démarches.

En moyenne, les accords (ou refus) sont donnés sous 1 à 2 mois.

### Colis des aînés

Le traditionnel colis des aînés sera distribué directement au domicile des personnes âgées de plus de 65 ans les 17 et 18 décembre. Vous pourrez y découvrir quelques nouveautés. Merci d'avance pour votre accueil.





# L'édito du Maire

## Chères Avesnoises, Chers Avesnois,



Je suis heureux de vous présenter ce nouveau numéro d'Avesnes 'Actu. Les premières pages sont consacrées aux activités et événements estivaux qui ont été nombreux et très appréciés. Seul bémol, les semaines pluvieuses qui ont gâché une partie de l'été et qui nous ont contraint d'adapter le programme de la fête d'Avesnes avec un défilé annulé et le feu d'artifice reporté au 1er septembre. Là aussi les conditions météorologiques (chaleur et haute pression atmosphérique) n'ont pas permis un spectacle visible par tous. Ce n'est que partie remise, les artificiers préparent déjà une mise en scène différente pour 2024.

L'été aura été marqué par des nuisances sonores causées notamment par des 2 roues mal réglés. Le sujet est évoqué un peu plus loin dans ce bulletin mais rappelons qu'il est de la responsabilité des parents, autorisant l'utilisation de ces engins, à veiller au bon usage et à rappeler le respect que chacun doit avoir

envers les autres. Il est à noter que la plupart des pilotes ne sont pas avesnois. Depuis la rentrée de septembre vous avez pu observer la réalisation de travaux dédiés à la sécurité. Certains les trouvent insuffisants, d'autres inutiles et certains semblent les découvrir alors qu'ils ont participé aux travaux préparatoires ! Ces aménagements sont le fruit des ateliers réalisés l'an dernier avec la participation des riverains et des commerçants. Ils ont également été demandés par les participants à la réunion publique de juin sur la sécurité et, bien sûr, la programmation de cette année a été présentée et validée par la commission municipale puis par le Conseil. Rappelons qu'une tranche sera réalisée chaque année.

Certains « experts », s'exprimant sur les réseaux sociaux, n'hésitent pas à nous conseiller en la matière notamment en proposant des aménagements qu'il est impossible de mettre en place à certains endroits comme la Grand'rue par exemple, qui reste une route départementale très fréquentée sur laquelle la commune n'est pas en mesure de faire ce qu'elle veut. Un réaménagement global de l'axe commerçant et de la Place du marché est à l'étude avec des travaux qui pourraient débiter en 2025. C'est pour cette raison également que l'installation d'équipements de sécurité se concentre sur d'autres secteurs. De plus amples informations pourront vous

être communiquées dans les prochains bulletins.

L'automne est malheureusement synonyme de réception des feuilles d'impôts locaux. Cette année est marquée par une mauvaise nouvelle liée à la taxe foncière qui a particulièrement augmenté pour la plupart d'entre nous. Le taux communal a effectivement légèrement augmenté conformément à ce qui a été annoncé mais ce qui a particulièrement évolué, ce sont les bases (valeur locative). Cela n'est pas du fait d'une décision du Conseil municipal. Les services des impôts justifient cette hausse par l'inflation de ces derniers mois !

Dans ce bulletin, vous découvrirez le programme de notre Tiers lieu, la Bergerie ainsi que celui préparé par nos associations particulièrement dynamiques. Je remercie les bénévoles qui font vivre ces associations par leur dévouement et leur engagement.

Enfin, l'attractivité de notre bourg se confirme : de nouvelles activités ou reprises de commerces sont à découvrir à la fin de ce numéro d'automne avec une mise en avant de deux activités présentes depuis deux ou trois ans sur la commune mais qui n'avaient pas encore eu droit à une mise en lumière.

Bonne lecture à tous.

Votre Maire  
Sébastien Bertout

## Jobs d'été

Cette année encore, la commune a proposé à 7 jeunes avesnoises et avesnois un job d'été au sein des services techniques. Durant 3 semaines chacun, ils se sont investis au côté des agents. Au programme, arrosage, désherbage, entretien des espaces verts et du cimetière, préparation des fêtes...

Ils ont également pu laisser « une trace » de leur passage avec pour certains la remise en peinture du mur du gîte et les autres la mise en couleur de la façade de l'école maternelle. Merci à eux pour leur sérieux et leur investissement. Une action qui sera renouvelée l'an prochain.





# Sécurité

Le 14 juin dernier s'est déroulée une réunion publique en présence des élus, de la Gendarmerie représentée par le Capitaine Champain, commandant de la Compagnie de St Pol, L'adjudant-chef Debuysse, de la Brigade d'Aubigny et le Major Larivière spécialisé dans les questions de vidéo protection.

Lors de ces échanges, les avesnois ont évoqué différentes problématiques : les dégradations de biens privés ou publics, les vols au cimetière, des pneus crevés. La sécurité routière a suscité beaucoup de questions notamment par rapport à la vitesse, ainsi que les stationnements sur les places dédiées aux personnes à mobilité réduite sur les passages piétons, sur les places de livraison et sur les places bleues sans disque ! La sécurité aux abords de l'école primaire notamment a également été abordée.

Certains riverains ont également évoqué les chiens errants mais aussi (surtout) les chiens promenés sans laisse. Pour rappel, quelle que soit la catégorie canine, il est interdit de promener son chien sans laisse. En cas de morsure sur une personne ou sur un autre chien, le propriétaire peut être poursuivi.

La question des 2 roues motorisées est arrivée au cœur des débats, du fait du boucan provoqué par ceux qui passent

et repassent sans cesse avec des silencieux mal réglés. La patience des riverains a atteint ses limites d'autant que ces nuisances se déroulent souvent la nuit alors que ceux qui travaillent espèrent dormir sereinement avant de retourner au boulot ! Ces motards étant souvent mineurs ou tout juste majeur, il faut également appeler à la responsabilité des parents.

Sur ce sujet du contrôle du bruit, la loi ne permet pas de solution totalement efficace. Les élus agissent en se rendant régulièrement et directement sur les lieux de rassemblement, y compris en pleine nuit. Il faut également préciser que ces jeunes ne sont pas uniquement avesnois. Les gendarmes interviennent également dans le cadre de leurs patrouilles nocturnes mais également lorsqu'ils sont appelés. Lors de ces désagréments, notamment ceux qui ont pu durer plusieurs heures, il est nécessaire de rappeler aux riverains de composer le 17. Appeler la mairie le lendemain pour informer c'est effectivement important mais hélas, cela ne permet pas d'agir.

Suite à cette réunion publique, comme c'est le cas régulièrement depuis le début du mandat, un nouveau temps de travail a été organisé en mairie avec les services de gendarmerie afin de mettre en place des actions concrètes.

Les forces de l'ordre ont réorganisé leurs patrouilles afin de visiter depuis cet été certains lieux de rassemblement.

Un autre temps d'échange sera organisé pour envisager d'autres actions ou dispositifs qui tendent à améliorer la sécurité et la tranquillité des habitants comme des interventions de la sécurité routière dans les écoles ou la mise en place de la « participation citoyenne » par exemple. Pour prévenir les atteintes aux biens ou aux personnes et faciliter le travail d'enquête des gendarmes, un dispositif de vidéo protection sera déployé sur certains zones de la commune.

En fonction pour 5 ans, le dispositif pourra être développé ou stoppé en fonction du coût et de l'efficacité réellement constatée.

Les images, stockées 30 jours ne seront visibles que par les services de gendarmerie. Les agents de la commune ainsi que les élus ne seront pas autorisés à les visionner, **seuls les gendarmes sont assermentés pour cette mission.**

Il sera donc nécessaire de porter plainte en cas de dégradation, vol, ou nuisances nocturnes etc. La vidéo protection n'est pas la solution « miracle », la vigilance de chacun restera de rigueur.





# TRAVAUX

Des travaux d'aménagements de sécurité ont eu lieu courant septembre. Conformément à notre engagement, une tranche sera réalisée chaque année. Des « coussins berlinois » ont été posés rues Albert Derbecourt (RD 75) et Louis Petit (RD 8) ainsi qu'un ralentisseur rue de la Poste (RD 8E1). Des changements de priorité à certains carrefours sont également à l'étude en commission et pourraient se faire prochainement ainsi que d'autres aménagements pour compléter et répondre au mieux aux problèmes de vitesse sur certains axes

Si chacun respectait le code de la route, les limitations de vitesse et les restrictions de stationnement notamment, la collectivité ne serait pas dans l'obligation de réaliser ces travaux coûteux. Le but de ces aménagements est de faire respecter la vitesse sans saccade, il serait facile de vouloir mettre des « stop » ou « cédez le passage » mais d'une part nous n'aurions pas l'avis favorable du Département dès lors que ces régimes de priorité concernent une route départementale et d'autre part que ces régimes conformément au code de la route n'ont pas lieu d'être pour réduire la vitesse.

À titre d'exemple, on peut déjà constater l'impact des feux au carrefour avec la place du marché et de la grand' rue sur la vitesse et la sécurisation des traversées des piétons. Même si certains stationnent encore sur les places de livraisons, ils ne peuvent ignorer qu'ils s'exposent à une verbalisation. Non loin de ce carrefour, un trottoir traversant a été dernièrement réalisé pour faciliter l'acheminement des livraisons et éviter le stationnement gênant de camions sur la chaussée.

A terme, des comptages seront faits pour connaître l'incidence réelle sur la vitesse que ces changements ont apporté et le cas échéant amener des améliorations.

D'autres aménagements sont en réflexion sur les entrées de la commune et la Grand'rue. Cependant ces axes étant très fréquentés, les aménagements du type ralentisseurs ou coussins berlinois ne sont pas possibles. Ils nécessitent également des autorisations et représentent un coût plus important pour lequel des subventions seront demandées.

Ces travaux de voirie, s'ils sont les plus visibles, ne sont pas les seuls réalisés. Fin Juillet, la 1ère phase de travaux dans l'ex-gendarmerie (rue des fossés basse) a été réceptionnée. L'année 2024 permettra de réaliser des sanitaires adaptés aux enfants et de requalifier le terrain situé entre ce bâtiment et l'actuelle école maternelle afin de proposer aux élèves un nouvel espace extérieur. Non loin de là, ce sont les travaux au foyer Léo Lagrange qui avancent peu à peu, malgré différentes surprises découvertes dans ce vieux bâtiment. Fin des travaux espérée au Printemps 2024. Courant Novembre, la salle Danielle Mitterrand bénéficiera de travaux avec l'installation d'un nouveau système de chauffage, espérons-le, plus performant. Enfin, l'entretien de nos fossés n'est pas oublié et des études sont en cours afin de réaliser des travaux de curage ou de réaménagement. Tous ces chantiers sont menés selon le budget de la commune et des subventions demandées et obtenues.





# Festivités estivales : Un Été animé !

## Fête Nationale

Après le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts, le défilé a pris la direction du stade, au rythme de la Cécilienne et de l'harmonie municipale d'Aubigny-en-Artois. Sur place, l'exercice de désincarcération réalisé par les pompiers avesnois a été fortement apprécié par le public. Puis le lâcher de pigeons par l'association « L'Hirondelle » a ouvert le pot de l'amitié. L'après-midi, après le repas champêtre servi par Festi'Avesnes, les enfants et les jeunes (et même les adultes) ont profité des structures gonflables et du laser-game.



## La fête d'Avesnes, un succès... malgré la météo délicate

Du 28 au 31 juillet, les festivités de la Fête d'Avesnes ont animé la commune. Épargné par le mauvais temps, le grand-prix de pétanque nocturne de la Pétanque Avesnoise a connu un grand succès. Le samedi, les orages ont malheureusement diminué les ardeurs des joueurs



de pétanque pour le tournoi proposé par la Boule Avesnoise et ont amené à l'annulation du match de gala proposé par l'Atrébate Football Club. Mais les enfants ont cependant pu profiter des ma-



nèges et bénéficier des tickets gratuits offerts par la commune et le CCAS. Enfin le soir, la séance de cinéma plein-air a été rapatriée au sein de la salle Danielle



Mitterrand, où les spectateurs ont été accueillis en chanson par Célenne. Les Archers les Jeunes ont ouvert le dimanche avec une initiation au tir à l'arc et de tir au drapeau. La Cécilienne a ensuite animé l'apéritif-concert servi par Festi'Avesnes. Enfin le lundi, seule l'après-midi belote proposée par le Club de l'Amitié a échappé à la météo orageuse. Mais l'incinération de Monsieur Bonhomme et le feu d'artifice, ont pu se dérouler le 1er septembre devant des centaines de personnes. Espérons une fête d'Avesnes 2024 plus clémente afin de proposer les nouveautés qui avaient été envisagées.



## Carton plein pour la semaine d'activités sportives et loisirs

Pour la deuxième année, la commune et le CCAS ont proposé aux jeunes, du 24 au 31 août, une semaine d'activités sportives et loisirs. Un succès ! Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 471 enfants et adolescents y ont participé. Grâce au soutien financier de la MSA, les jeunes ont pu pratiquer de l'escalade



avec Ternois escale, du paintball avec l'association « Paintball Médiolanaïns sur le terrain situé sur le chemin d'Arras, des activités sportives encadrées par le comité du sport en milieu rural ou encore



du tir à l'arc avec les Archers les Jeunes. Sans oublier pour les plus téméraires, la tyrolienne longue de 40 mètres avec un départ à 8 mètres de haut installée sur le stade. La sortie à Bagatelle a attiré pas moins de 107 personnes. Et enfin pour clôturer la semaine, la séance de cinéma a enregistré 126 entrées :

**un Record !!!**



# Santé

Ces dernières semaines, Avesnes-le-Comte a eu la chance de voir s'installer de nouveaux professionnels de santé. Ces arrivées viennent enrichir et compléter l'offre de santé déjà existante sur la commune. D'autres projets ou installations sont prévus pour les mois et années à venir, preuve de l'attractivité et du dynamisme du territoire.

## Un nouveau pharmacien

Pharmacien situé rue St Aubert à Arras, Jean-Philippe MIGNARD a repris la pharmacie de Béatrice DELASSUS qui a pris sa retraite au début de l'été après de longues années au service des avesnois. Nous en profitons pour lui souhaiter une très bonne retraite.

M MIGNARD s'installe avec sa fille et sont ravis de découvrir une clientèle sympathique. Tous deux, ils souhaitent développer de nouveaux services.



## Une nouvelle Pédicure-Podologue

Madame Tiffany DOCHY, pédicure -podologue diplômée depuis 2017, a ouvert son cabinet au 7 rue de la Poste (au sein du cabinet du Dr Lebrun) début Août. Dans le cadre de la pédicurie, vous pouvez la consulter pour les différentes affections du pied (telles que cors, verrues, ongles incarnés, problème de repousse de l'ongle...). Madame DOCHY est également podologue spécialisée dans la posturologie de l'enfant et de l'adulte. Elle possède aussi une formation en réflexes archaïques. Les consultations sont possibles au cabinet et à domicile. La prise de rendez peut se faire sur Doctolib ou par téléphone (09 87 40 70 70).



## Une nouvelle Ostéopathe

Madame Sophie LEFEVRE, ostéopathe, s'est installée depuis le 16 Octobre, place Mexandeu (au sein du cabinet du kinésithérapeute Eric GURNE). Originnaire de Chelers, Madame LEFEVRE réalisait jusque-là des remplacements sur la métropole lilloise. Elle a souhaité venir s'installer sur un territoire qu'elle connaît bien. Présente dans un 1er temps deux jours par semaine, elle s'installera définitivement sur la commune dans quelques mois. Les rendez-vous peuvent être pris sur Doctolib ou pat téléphone (07 83 67 60 49)





# PROGRAMME DE LA BERGERIE

Novembre - décembre 2023



## Atelier couture Parent-enfant

Mercredi 22 novembre  
14h - 16h  
(sur inscription)

Animé par  
l'Atelier de Claire



## Atelier couture Adulte

Vendredi 24 novembre  
17h30 - 19h30  
(sur inscription)

Animé par  
l'Atelier de Claire



## Ateliers Noël

Mercredi 29 novembre 14h30 - 16h30      Mercredi 13 décembre 14h30 - 16h30

(sur inscription)  
Salle des Expositions



## Visite de Saint-Nicolas

Mercredi 6 décembre  
15h - 16h30

Goûter et distribution de friandises  
Salle des Expositions



## Goûter de Noël à la médiathèque

Mercredi 20 décembre  
à partir de 15h jusqu'à 17h

Passage du Père Noël et lectures de contes



Renseignements et inscriptions : 03.21.58.04.98

Conception : Tiers-lieu la Bergerie - Crédit : Canvas



# PATRIMOINE

L'église Saint Nicolas est un monument cher aux avesnois et aux habitants du territoire que ce soit pour des raisons religieuses ou patrimoniales. Tout le monde reconnaît les qualités architecturales de cet édifice. Classée « Monument Historique » l'église nécessite une rénovation globale qui permettra de ramener l'éclat qu'elle mérite.

Il est à noter qu'au-delà de l'église, la cloche est elle-même classée monument historique ainsi que le jardin. De plus des objets religieux sont également référencés et doivent faire l'objet d'une attention particulière.

## Ce qui a été fait :

En 2019, Céline Desprez, architecte du patrimoine, remettait à la commune un diagnostic complet ainsi qu'une estimation financière des travaux qui s'élevait à 1 600 000€. En 2020 les premiers travaux étaient lancés et concernaient l'électricité, l'éclairage et le chauffage. N'étant pas subventionnable, et représentant un coût limité, cette première partie a pu être réalisée rapidement.

## Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Depuis 2021, le travail a repris. Plusieurs réunions techniques se sont déroulées avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et le Département afin d'établir une méthodologie nous permettant d'envisager les travaux dans les meilleures conditions possibles.

En 2022, le battant de la cloche a cédé et une nouvelle horloge électronique permettant de sonner les messes et les heures a été installée. Afin de connaître l'état général de la cloche et de la charpente qui l'entoure, une étude spécialisée a été réalisée par la société Paschal

et finalisée en début d'année 2023. On sait aujourd'hui que la cloche qui pèse près d'1,5 tonnes devra être descendue et transportée dans une fonderie pour être restaurée. A coup sûr un événement historique à l'échelle d'une vie !

Vous l'aurez compris la remise en état de l'église, des abords, des objets classés ainsi que la cloche représente un coût vraisemblablement supérieur à ce qui avait estimé il y a 4 ans. Nous devons nous assurer de la participation financière de tous nos partenaires avant de lancer les premiers travaux au risque de mettre en péril les finances de la commune et d'empêcher tout autre investissement.



## Que reste-t-il à faire ?

Le diagnostic de 2019, remis à la DRAC, doit être validé par leurs services. D'ici la fin d'année 2023, une consultation sera lancée dans le but de recruter un architecte spécialisé. Celui-ci complétera l'étude initiale par une estimation réactualisée (et certainement proche des 2 millions d'euros) et un phasage adapté à l'ampleur des travaux et au montant du budget. Tout cela se fera sous le contrôle de la DRAC.

Compte tenu de ces éléments, l'année 2024 permettra de définir et finaliser le processus de rénovation de l'église, de préparer les marchés publics en vue de consulter les entreprises. La demande de subvention auprès de la DRAC pourra être réalisée au Printemps 2025. Une réponse peut être espérée à l'Automne 2025 mais elle peut parfois mettre plu-



sieurs années (d'autres projets sur notre territoire ont connu cette déconvenue). Dès que la DRAC aura confirmé son soutien financier, les autres partenaires pourront être sollicités et les entreprises mobilisées dans les respects des marchés publics.

L'ensemble des travaux envisagés seront organisés par phase (le clocher et la cloche, les côtés, l'intérieur, le jardin) et s'étaleront vraisemblablement sur une période d'environ 6 à 10 ans.



Si la volonté de rénover l'église est là, la question du budget reste prioritaire : certains travaux ne peuvent pas être co-financés. C'est pourquoi la commune a noué un partenariat avec la Fondation du Patrimoine afin d'organiser des collectes, et favoriser le mécénat. Les travaux, la descente et la remontée de la cloche seront autant d'occasions d'organiser des événements qui faciliteront la collecte. Pour cela la commune s'appuiera sur les associations avesnoises notamment « l'association de sauvegarde de l'église St Nicolas », qui avait été créée dans ce but.

La participation des avesnois à ce projet au long-cours, est un élément important à la réussite de la rénovation de ces biens communaux afin qu'ils profitent aux générations futures.

Merci à Jean-Paul LABY pour les photos de l'église





# Du côté des Associations

## Soirée des sportifs

Comme en 2022, une réception en l'honneur des sportifs et bénévoles avesnois s'est déroulée le 29 Septembre dernier. Plus d'une centaine de personnes étaient réunies pour cette cérémonie conviviale qui a permis aux associations sportives de se rencontrer et de récompenser les sportifs qui ont porté haut les couleurs avesnoises lors de la saison. La cérémonie a également été l'occasion de remercier et souligner l'importance des bénévoles qui chaque jour et chaque week-end accompagnent ces sportifs dans tout le Département, la France et parfois même l'étranger. Cette soirée a enfin permis de lancer la saison 2023-2024 et de se souhaiter d'aussi bons résultats. Allez Avesnes !!



# Expression des groupes politiques

## Le Groupe Majoritaire

Les vacances d'été sont déjà loin en espérant que la reprise se soit bien passée pour tous, et petits et grands.

La fête d'Avesnes s'est déroulée de manière restreinte avec les conditions météorologiques que nous avons connues et malgré tout l'implication associative n'a pas fait faux bond en remerciant les associations au passage. Heureusement, le mois d'août fut plus clément et aura profité aux plus jeunes avec une semaine

dédiée à bon nombre d'activités (paintball, tyrolienne, sortie...), avec aussi l'ouverture de l'aire de jeux bénéficiant aux plus petits et plus de créneaux horaires de la médiathèque ainsi que les jobs d'été reconduits durant cette période.

C'est également la rentrée pour les élus avec des réflexions et des projets dont certains sont en finalité et d'autres encore à murir, ce qui peut prendre un temps certain. C'est un travail qui se veut

collectif où chacun des conseillers municipaux peut apporter son avis et son éclairage au sein des commissions et en conseil municipal.

La persévérance vient à bout comme le dit cet adage, alors poursuivons.

## Le Groupe Minoritaire

La rentrée est maintenant passée, chacun a repris son rythme mais permettez-nous encore de souhaiter bon courage aux élèves, étudiants et enseignants de notre commune.

L'école et l'éducation sont et resteront les meilleurs moyens de lutter contre les idées extrémistes en formant des futurs citoyens éclairés.

Une rentrée c'est un peu comme un lendemain de nouvel an, nombreux

d'entre-nous en profitent pour prendre de nouvelles résolutions. Elles sont, comme on le sait bien, souvent vite oubliées ou abandonnées. Nous, le groupe minoritaire, nous préférons renouveler notre engagement, en ces temps où la sécurité et la prudence sont mis en avant par la majorité (aménagement routiers, cameras, ...), de rester vigilants sur les choix réalisés pour éviter les effets d'annonce et qu'ainsi toutes les décisions prises soient réellement utiles à la population.

Espérons, pour tenir cet engagement, que le groupe minoritaire sera toujours mis au courant des choix d'orientation assez tôt pour pouvoir intervenir dans les décisions.

Bonne rentrée ou reprise à tous.



# De nouvelles activités commerciales

## Le Petit St Pol

Dans un domaine créé en 1762, Le Petit St Pol, tient son nom d'un hôtel qui date de 1857. Après 2 ans de travaux menés par Guy et Christèle, la bâtisse à l'architecture atypique (d'un côté la pierre, de l'autre la brique) s'est réveillée toute fringante dans le respect des traces du passé...

Particuliers et professionnels, le Petit St Pol vous accueillent pour vos réceptions, réunions ou séminaires de 10 à 100 personnes. Le lieu est également disponible pour des shooting photo.

Depuis quelques mois, un bar truck peut aussi être loué tout comme de nombreux objets vintage disséminés aux quatre coins du site. 2 gîtes (La Plume & Le Coquelicot) sont également proposés, équipés chacun d'une kitchenette et d'une terrasse privée. Vous disposez d'un accès libre au parc de la propriété. Pour un week-end, pour un plus long séjour ou tout simplement pour un déplacement professionnel, n'hésitez pas à venir vous ressourcer dans cet écrin de verdure au cœur de la commune.

L'entrée se fait exclusivement par la Rue du Vieux Moulin (face au numéro 73), où un parking vert vous attend. La gérante, Christèle, sera ravie de vous accueillir ou vous renseigner sans engagement.

La devise du lieu « vous êtes bien chez-vous » résume bien l'accueil chaleureux qui vous attend.

Tél : 07.57.58.00.75

Facebook : Le Petit St Pol Avesnes-le-Comte  
site internet : [www.lepetitstpol.com](http://www.lepetitstpol.com)



## Artois nuisibles

Frédéric Kocialkowski a créé sa société en septembre. Comme son nom l'indique, il intervient pour vous débarrasser des nuisibles qui peuvent envahir votre logement ou les abords : Frelons (européens ou asiatiques), punaises de lit, cafards, rats etc... Les interventions sont possibles 7j/7 (selon urgence) sur l'ensemble du territoire des Campagnes de l'Artois et de la Communauté Urbaine d'Arras.

Pour la lutte contre les frelons asiatiques, Frédéric utilise une perche pouvant dépasser les 12 mètres de haut afin d'éviter les risques de pollution ou d'empoisonnement occasionnés par l'insecticide utilisé.  
Téléphone : 07.82.73.16.32



## La miellerie des Kocial

Passionné depuis son adolescence par les abeilles, Antoine Kocialkowski a créé son exploitation apicole en 2020. C'est une activité qui l'occupe toute l'année. Ses ruches sont installées du printemps jusqu'au début de l'automne. Antoine pratique la transhumance : les abeilles sont déplacées sur l'ensemble des Hauts-de-France et jusqu'en Seine et Marne, ce qui permet de produire différents miels. Antoine vous accueille tous les jours au 4, Place du Marché et vous propose du nectar, du pollen, de la propolis, du miel bien sûr et depuis quelques semaines du « Caramiel » et du pain d'épices.



## Esthétic'Art Passion

Après une carrière dans l'automobile, Bastien ROUSSEAU a ouvert en Juin dernier un centre d'esthétique Automobile. Situé Avenue François Mitterrand, il vous propose des prestations de nettoyage intérieur et extérieur de votre véhicule, de rénovation et protection de la carrosserie contre les rayures et micro-rayures, ou encore des échappements. Les prestations peuvent durer de quelques heures à plusieurs jours. N'hésitez pas à le contacter pour donner une nouvelle jeunesse à votre véhicule et découvrir ses services sur sa page Facebook Esthétic Art'Passion



# PROGRAMME DES ANIMATIONS

Novembre - décembre 2023

## Commémoration de l'Armistice

Samedi 11 novembre

11h15

Rassemblement  
Place Mexandeu

11h45

Défilé jusqu'au  
Carré militaire Français  
puis cimetière Britannique

## Concert de la Sainte-Cécile

Samedi 25 novembre

20h

Église Saint-Nicolas

## Distribution du colis des aînés

Vendredi 15 décembre

Samedi 16 décembre

## Soirée Beaujolais

Organisé par Festi'Avesnes

Samedi 18 novembre

19h

Salle des Expositions

## Marché de Noël

Producteurs et  
artisans locaux

Dimanche 10 décembre

10h - 18h

Animations pour  
enfants  
En présence  
du Père-Noël

Salle Danielle Mitterrand

## Repas de Noël

du club de l'Amitié

Dimanche 17 décembre

12h

Salle Danielle Mitterrand

## Cinéma de Noël

Réservé aux scolaires

Jeudi 21 décembre

Offert par la commune



## Loto du club de l'Amitié

Samedi 25 novembre

17h (Ouverture des portes 16h)

(sur inscription)

Salle Danielle Mitterrand

## Journée du club de l'Amitié

Dimanche 26 novembre

10h-14h - Expo-vente

11h - Remise des prix  
du concours

des maisons fleuries  
par la commune

Salle Danielle Mitterrand

À venir !

## Cérémonie des vœux du Maire

Vendredi 12 janvier

19h

Salle Danielle Mitterrand

maison  
**AVESNES**  
Game

Samedi 20 et dimanche 21 janvier

Salle Danielle Mitterrand

